

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LE PASSAGE – PORZOU – ROUZ – DOURIC Nord



Le conseil de quartier rassemblait ce mercredi 03 mars, un petit noyau d'habitants et d'usagers actifs du quartier Passage, Porzou, Douric Rouz Nord.
On aimerait être plus nombreux la prochaine fois.

Présents :

- **présidente du conseil de quartier**, Madame Le Brun Geneviève,
- **membres de l'assemblée permanente** , Michel Le Chat, Yves Briand, Blandine Cochennec, Jo Alain, Marie-Thérèse Bellenger.

- **Élu**, monsieur Xavier Calvarin
- **Service citoyeneté** : Madame Laurence Jactel

Excusée : Madame Laëtitia Le Port

1) Les infos diverses et dates de conseil de quartier :

- Prochain conseil de quartier le mercredi 03 juin 2010
- Réunion des membres de l'assemblée permanente chaque dernier mercredi du mois (suivi des dossiers en cours et abordés au conseil de quartier)
- Travail en concertation : le projet de consultation des habitants sur les huit thèmes de travail pour l'année 2010, élaborés à la suite de la réunion du CAC du 21/01/10, sur le thème : « comment circuler à Concarneau en 2020 ».
- Le site internet des conseils de quartier est opérationnel sur le site de la mairie de Concarneau et les compte-rendus sont en ligne. Un forum est ouvert aux internautes.

2) Mieux circuler : rue partagée / éco quartier, etc...

- Les problèmes de circulation : un souci pour les habitants !
Conscients de travailler pour le bien-être de chacun le conseil de quartier entend participer à l'évolution du partage de la rue et des espaces publics mis en oeuvre par l'équipe municipale.
Reste à trouver les modalités de cette concertation.

- Des commerçants du Rouz mécontents, en attente de plus de réactivité des services municipaux en matière de signalétique et d'information préalable à certains travaux.
Mmes Le Brun et Jactel tentent de leur faire part du travail collectif entrepris par les conseils de quartier. Une approche visant à valoriser la vie du quartier et les

commerces de proximité. Contrariés par le retard des élus, ils quittent la réunion, sans attendre les informations intéressantes apportées une minute plus tard par Mr Calvarin, qui leur conseille de rencontrer Mme Depoix, chargée du commerce à la mairie.

- Question : les plans d'aménagement de la rue de Trégunc et les rues adjacentes sont-ils consultables ?
- Mr Calvarin dit que les plans ne sont pas consultables à ce jour, car à l'étude. Les services techniques travaillent dans le sens du développement durable pour la ville et en concertation avec les habitants et les usagers du quartier. Il y aura une voie cyclable d'un bout à l'autre de la rue. De la zone portuaire à Kerviniou, avec aménagement de zones sécurisées aux carrefours.
On va équilibrer les places de stationnement, éviter les « voitures ventouses ». Dans certains cas, (comme vers le lycée du Porzou) on pourrait envisager de faire circuler les bus sur un plan séparé.
Le projet prévoit de repenser toute la signalétique. Les feux, les éclairages publics, les limitations de vitesse appropriées etc...
On reçoit de nombreuses demandes pour sanctionner les incivilités et les excès de vitesse. Nous étudions les excès sur tous les quartiers de Concarneau.
Dans certaines rues, des véhicules roulent à plus de 100 km/h en zone limitée à 50. L'équipement de comptage placé sur la rue permet de comptabiliser les véhicules et de répertorier les vitesses sur la ville et tout particulièrement dans les quartiers. Ce constat permettra d'agir en priorité sur des zones réellement dangereuses.
Quelqu'un fait remarquer que rue de Trégunc, des véhicules font des pointes à 90 km/h devant l'hôpital entre les deux feux tricolores...
Monsieur Calvarin explique que tous ces aspects seront pris en compte dans les plans d'aménagement.
- Déroulement des travaux rue de Trégunc :
Monsieur Calvarin : avant d'aménager la surface, on va finaliser le sous sol et les d'eau potable entre le chemin de Porz Guir et la Place Suffren.
Sur cette partie, au deuxième trimestre, soit début octobre 2010, on va enfouir les lignes électriques, mais ces travaux seront rapides et moins perturbants pour la circulation. En parallèle les travaux d'aménagement de surface commenceront sur le premier tronçon de la rue, à partir du passage, en suivant l'avancée des travaux d'enfouissement.
Le budget de 500 000 euros de 2010, comprend les travaux en sous sol et en surface et il y aura un budget complémentaire du Conseil Général pour les revêtements bitumeux prévus en 2011...
- Le conseil de quartier souhaite être consulté au sujet des plans avant la tranche de travaux de surface de 2010.
- Concernant la rue de Lanriec, des coussins Berlinois sont installés. La vitesse est limitée, à 50 km/h.
- Concernant la rue A.Paré, les transactions se poursuivent autour des deux terrains frappés d'alignement. La visibilité près du lavoir est gênée par une haie.
Cette rue est interdite aux poids lourds et la vitesse est limitée à 30 km/h. Elle est également équipée d'un système de comptage.
Il vaudrait mieux entretenir cette rue qui est très fréquentée (...) On aimerait y circuler à pieds, ou en vélo (...) Il faudrait un banc, une poubelle pour créer le réflexe, même si les gens jettent à côté (...) Cours Charlemagne, les ronces sortent des grilles de l'hôpital et c'est gênant pour les poussettes.
- Concernant la rue Mauduit Duplessis, on déplore l'incivilité des automobilistes, les stationnements gênants devant les portes et les fenêtres, l'agressivité. La vitesse excessive également dans la rue Jules Ferry où l'on peut voir des gens rouler à 80 km/h (...) un sens unique ?
- Monsieur Calvarin pense que le sens unique n'est pas une solution, et que cela

- provoque l'accélération des véhicules. La solution étant l'harmonisation de la circulation sur l'ensemble des rues, permettant d'éviter les à-coups réactifs de vitesse.
- Dans le dernier sillage il y avait des informations intéressantes. « Passer de la route à la rue incite à une conduite plus prudente des différents usagers (...) Concarneau ne doit plus être pensée en fonction de la voiture mais plutôt de la qualité de vie de ses habitants » (...) le choix de vivre en ville ne doit pas être pénalisant.
 - Le pédibus va tout à fait dans le sens d'une telle mutation parce qu'il initie les enfants aux nouvelles valeurs du monde « aller à pieds à l'école, c'est top... ». Lors de la dernière réunion, des parents évoquaient la dangerosité de la circulation comme frein à la mise en oeuvre du Pédibus.
 - Laurence Jactel explique que le projet de Pédibus avance mais qu'il faut comprendre qu'il s'agit d'une démarche de particuliers qui n'engage ni la responsabilité de la mairie, ni celle de l'Education Nationale. Juridiquement, les parents sont responsables et cela fonctionne sur le même principe que les crèches parentales. Les parents donnent de leur temps pour accompagner les enfants à tour de rôle.
Nous travaillons actuellement à sa mise en place avec le directeur de l'école du Rouz, mais c'est difficile pour toutes ces raisons de rassembler un nombre d'enfants suffisant. En ce qui concerne les détails techniques, les enfants seront équipés d'une cape de pluie fluo.
 - Le Pédibus, c'est autre chose qu'un déplacement pour activités scolaires. C'est l'entraide des parents. Monsieur Ruau, directeur de l'école, n'y sera pas directement impliqué mais il participe à l'élaboration du projet.
 - L'idée de se rendre à la piscine en groupe et à pieds, plutôt que de prendre le car pour 500m n'implique pas le même niveau de responsabilité, mais la réflexion va dans le même sens.
Il s'agit d'initier une génération à une nouvelle manière de se déplacer. Nous y travaillons au service Citoyenneté Démocratie.

3) Le bois du Porzou, un espace public à valoriser et à préserver.

- Au sein du conseil de quartier, ce projet nous tient particulièrement à coeur. Ce bois, seul espace vert boisé public, en bord de mer est un lieu de promenade où se rencontrent les gens des quatre secteurs du quartier, toutes catégories confondues. Au centre de cette zone de vie, c'est un lieu de détente. C'est pourquoi, nous portons un regard éco-citoyen sur cette fragile « zone verte urbaine sensible » et que nous voulons le valoriser et le protéger avec l'aide des services municipaux (qui, il faut le souligner, en prennent grand soin).
- Le fait de supprimer les jeux d'enfants a choqué les habitants. « Les enfants sont les rois du bois » et l'on aimerait que cela dure.
- Monsieur Calvarin dit avoir écouté les habitants et que des jeux vont être installés avant l'été. Il y avait également un projet de parcours sportif-santé en cours, qui a retardé le plan d'installation.
- La suggestion est faite par le quartier d'installer le parcours santé dans le secteur du Manoir du Bois, où il manque des activités.
- Monsieur Calvarin dit qu'il faut voir s'il y a un parking à proximité et étudier la proposition.
- Question : pouvez-vous nous donner des informations plus détaillées sur le projet d'embarcadère envisagé sur le site du bois du Porzou ? La presse en a parlé comme d'un fait acquis et les habitants sont à la fois choqués et étonnés...
- Mr Calvarin indique que les plaisanciers doivent passer par les annexes pour rejoindre leur bateau, avec les risques de chavirer en cas de surcharge .
- On n'évitera pas les annexes, ou alors il faudra les laisser au ponton dans le bois et cela posera des problèmes (...) A quel endroit sera implanté ce ponton ?
- Mr Calvarin : nous devons traiter le bois en zone naturelle sensible, donc il devrait y avoir un cheminement piéton exclusif. Une des réflexions porte sur la zone rocheuse

en contre-bas de l'aire de jeux. Il s'agirait d'un petit embarcadère qui serait monté éventuellement pour la saison d'été. Un bac pourrait faire la navette, l'été, entre le port et le bois.

- Mais pourquoi ? Pour combien de personnes la municipalité dépenserait-elle de l'argent alors qu'elle en manque ? Le projet n'est pas crédible ! Le rejet est unanime. Ce montage et démontage coûtera de l'argent et dénaturera le bois.
- Mr Calvarin : la passerelle ne dénaturera pas le bois. Elle sera habillée de bois, et ce sera une structure légère, pas un port de plaisance. Mais à l'heure actuelle, ce n'est qu'un projet qui est loin d'être finalisé.
- Et où iront les voitures ? Le projet de l'APPAK parlait d'un ponton lourd. Les aménagements risquent de dénaturer le site et de polluer la plage. D'autres implantations sont-elles prévues ?
- Mr Calvarin : Le Cabellou a aussi été envisagé mais il semble qu'il y ait aussi des problèmes de stationnement. Aujourd'hui, le problème majeur est la réalisation technique qui s'avère très compliquée. Le projet a donc été confié à des entreprises du secteur qui nous feront leurs propositions.
- Pourquoi un tel projet que les Concarnois vont payer et dont il n'ont aucun besoin ?
- Mr Calvarin : je dois vous préciser que les études de faisabilité sont gratuites, mais je note aussi que le conseil de quartier n'est pas favorable au projet.
- En février, la station de refoulement a encore dégorgé dans l'anse de Kersaux. Les riverains sont inquiets et c'est dans ce domaine qu'il faudrait investir en priorité.
- Mr Calvarin : le poste de relevage va être modernisé .
- Des informations sur la piscine ?
- Mr Calvarin : depuis 1973, les bassins ne sont plus aux normes et le coût d'une rénovation était trop élevé.
La nouvelle serait faite sur un nouveau concept avec un vrai bassin de natation. Son coût avoisinerait 11 millions d'euros alors que le coût de la rénovation aurait été au minimum, de 8,5 millions d'euros. Le financement serait assuré par la 4C. Les travaux devraient commencer en septembre 2011 et la livraison est prévue en septembre 2013. Pendant les travaux, les usagers devront se rendre à Rosporden où sera transféré le personnel.
- Sur quel terrain ? Il a été question d'annexer les terrains de tennis. Les gens craignent que l'on utilise le terrain de sport pour faire un parking.
- Mr Calvarin : les tennis sont absorbés dans le projet parce que les normes ont changé et que les parkings doivent être proportionnels à la taille de la piscine et aux nombres de personnes qu'elle est en capacité d'accueillir. Le Club de tennis doit trouver un autre endroit pour son implantation. Le terrain de sport, lui, n'est pas menacé. La piscine devrait être belle et contemporaine, ouverte sur le bois et la mer, les architectes ont opté pour le même type de construction qu'à Quimperlé.

4) Divers :

- Mr Calvarin : pour ce qui est du passage sur le port, cela concerne le DPM (domaine public maritime), « tout accès au port se fait au risque des personnes qui s'y aventurent ».
- Le pont du Moros est dangereux en vélo.
- Une étude est en cours en collaboration avec le Conseil Général.
- Et la réfection des chemins douaniers ?
- Mr Calvarin : nous allons effectuer des retouches sur le chemin côtier, entre le Centre de Formation Européen et le bois. Les services de l'équipement répertorient les travaux pour la poursuite du chemin côtier et visitent les terrains concernés. Il y aura des contraintes et des difficultés à résoudre, comme le passage le long de l'anse de Kersaux.
- Le bac gratuit et l'abri-bac ?
- Mr Calvarin : nous ne sommes pas favorables à l'abri-bac. Nous l'avons supprimé à la demande des habitants qui nous avaient signalé des rassemblements de jeunes qui faisaient des dégâts et créaient des nuisances dans l'environnement.

- On nous dit qu'il manque aux personnes âgées qui s'y installaient pour discuter. Ne peut-on trouver un endroit pour les jeunes ?
 - Mr Calvarin : monsieur Echivard, conseiller municipal, délégué à la jeunesse y travaille
 - Un bac gratuit pour les Concarnois pourrait diminuer le passage sur le pont et sur le port ?
 - Mr Calvarin : La gestion du bac a trouvé un équilibre financier et modifier son fonctionnement n'est pas une priorité, à l'heure actuelle.
- 5) La fête des voisins solidaires le vendredi 28 mai à partir de 17 h à l'abri du marin.**
- **Venez tous faire la fête !!! Amenez vos voisins, il y aura de la musique !!!**